



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>58122</b>	<b>De M. Jacques Bompard ( Non inscrit - Vaucluse )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Affaires étrangères</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Affaires étrangères</b>
<b>Rubrique &gt; politique extérieure</b>	<b>Tête d'analyse &gt; Syrie</b>	<b>Analyse &gt; protection des civils. minorités. persécutions. attitude de la France.</b>
Question publiée au JO le : <b>24/06/2014</b> Réponse publiée au JO le : <b>15/07/2014</b> page : <b>6003</b>		

### Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur la radicalisation de la situation en Syrie. Ces derniers temps, le nombre des mouvements radicaux islamistes s'est multiplié. Se revendiquant par opportunisme de l'opposition à Bachar El Assad, ces groupements terroristes font le djihad contre la population syrienne y compris la communauté chrétienne. Ils kidnappent, rançonnent, et se livrent à des pratiques des plus barbares surtout à l'encontre des chrétiens. M. Jacques Bompard demande donc à M. le ministre des affaires étrangères et du développement international quelles sont les mesures prises pour assurer la protection de la population civile en Syrie, y compris les minorités nationales.

### Texte de la réponse

La France considère la lutte contre le terrorisme en Syrie comme un objectif prioritaire. Elle condamne fermement les exactions des groupes terroristes contre la population, comme elle condamne les crimes de guerre et crimes contre l'Humanité commis quotidiennement par le régime syrien. Le régime est d'ailleurs l'allié objectif et le complice opérationnel des groupes terroristes. Il a libéré de nombreux jihadistes, il épargne leurs positions sur le terrain et a acheté des hydrocarbures à « l'Etat islamique en Irak et au Levant ». La politique du pire menée par Bachar al Assad a constitué un terreau favorable pour l'expansion de ces groupes, y compris en Irak. Les groupes d'opposition modérée constituent en Syrie un rempart face à cette menace. C'est pourquoi la France soutient l'opposition démocratique représentée par la Coalition nationale syrienne à la fois politiquement, en se mobilisant dans toutes les enceintes multilatérales, et concrètement en maintenant ses livraisons d'aide non létale, en accord avec ses engagements européens. L'action diplomatique de la France est guidée par la volonté de mettre un terme aux souffrances du peuple syrien en favorisant une transition politique, conformément au Communiqué de Genève, vers une Syrie démocratique, pluraliste et respectueuse des minorités, seule à même de rétablir l'unité et la stabilité du pays. La France est par ailleurs pleinement mobilisée pour venir en aide aux populations civiles affectées par le conflit syrien. Elle a engagé 45 millions d'euros depuis le début de la crise syrienne au titre de l'aide humanitaire auxquels s'ajoutent 20 millions supplémentaires pour 2014. C'est également à son initiative que la résolution 2139 du Conseil de sécurité sur la situation humanitaire en Syrie a été adoptée à l'unanimité le 22 février dernier. Cependant, la situation humanitaire ne cesse de se dégrader, et ce principalement du fait du régime qui ne respecte aucun des engagements de cette résolution en continuant d'entraver l'accès à l'aide humanitaire et de bombarder des villes. C'est pourquoi la France se mobilise aux Nations unies pour l'adoption d'une nouvelle résolution qui permettrait d'acheminer l'assistance humanitaire par les frontières des pays voisins de la Syrie.